

Vendredi 19 février 2021

Rencontre Zoom entre

Mme Koumbou Boly Barry, rapporteuse spéciale sur le droit à l'éducation, à l'ONU,
et la plateforme d'ONG « droit à l'éducation »,
organisée par Ignasi Grau i Callizo, notre représentant à Genève.

Madame Boly n'a pas prévu d'exposé préliminaire, elle se prête d'emblée au jeu des questions / réponses.

Question 1 : quel sera le sujet de votre prochain rapport ?

Le rapport 2021 abordera l'éducation comme partie des droits culturels. Si la culture de l'enfant n'est pas prise en compte on ne peut soutenir que l'enfant est au centre de son apprentissage.

*Par exemple il faut utiliser sa propre langue, privilégier les langues autochtones sur les langues étrangères.
Le rapport 2022 pourrait s'attacher aux Best Practices.*

Q 2 : Quels seront les prochains pays examinés ?

Rien n'est encore précis, à cause de la pandémie. Plusieurs pays sont sur la liste intentionnelle : Hongrie, un autre pays d'Europe (France), le Pakistan, les Etats Unis, etc.

Q 3 : En Espagne une loi sur l'éducation a été établie sans consultation de la société civile. Que pouvons-nous faire ?

Les ODD insistent sur la gouvernance démocratique dont les clés sont la participation des acteurs et la consultation de la société civile.

Le mandat de la rapporteuse spéciale lui permet d'interpeller l'Etat espagnol, sur saisine précise et documentée de la société civile.

Q 4 : L'éducation artistique est souvent négligée, notamment l'éducation musicale.

Cette question est une question de droit culturel, et c'est pourquoi elle figurera dans le prochain rapport.

Q 5 : Le droit à l'éducation concerne tout le monde, et notamment les filles.

Oui, il s'agit là d'éducation inclusive, une éducation inclusive qui accueille et qui va chercher les gens où ils sont : les nomades dans leurs déplacements, les bûcherons dans leurs forêts, les pêcheurs sur leurs bateaux, les handicapés, les très pauvres

<p>Q 6 En ce moment l'éducation souffre du croisement de multiples crises : sanitaire, économique, sociale, politique</p>	<p><i>Le futur de l'éducation fait appel à tous les acteurs, et non pas seulement des spécialistes de l'éducation. L'éducation n'est pas un domaine à part, il participe de l'ensemble de la société. La pandémie nous a donné des leçons, notamment celle-ci : l'importance de la famille dans le processus éducatif.</i></p>
<p>Q 7 Que faire face au déficit démocratique dans les décisions éducatives des gouvernements ?</p>	<p><i>On ne peut rester inactif, tous doivent réagir : familles, professeurs, société civile.</i></p>
<p>Q 8 Pouvez-vous nous donner des exemples de saisine de la Rapporteuse spéciale par la société civile ?</p>	<p><i>Je peux vous citer l'exemple du Brésil où la Rapporteuse a été interpellée par la société civile, ce qui a permis d'infléchir plusieurs décisions gouvernementales (notamment sur l'éducation des gens très pauvres).</i></p>
<p>Q 9 Notre époque n'est pas porteuse d'espoir pour la jeunesse.</p>	<p><i>L'éducation ne peut pas tout faire : tous les secteurs doivent unir leurs efforts (économie, sport, culture). Le ministre de l'éducation nationale ne peut pas être le seul à s'occuper d'éducation.</i></p>
<p>Q 10 Le distanciel a augmenté le gap entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur.</p>	<p><i>Le potentiel humain ne peut pas s'exprimer dans des cadres extérieurs hérités de l'habitude et du passé. L'éducation est un droit culturel et doit s'enraciner dans le vécu et la culture de l'apprenant.</i></p>

A l'occasion d'une question Madame Boly a rendu hommage à tout ce que fait l'Enseignement Catholique, qu'elle a bien connu quand elle était ministre de l'éducation nationale dans son pays.

En conclusion de cette rencontre, Ignasi a rappelé que cette plateforme d'ONG « Droit à l'Education » soutient le mandat de la Rapporteuse Spéciale. En réponse Madame Boly a salué les efforts de cette plateforme.

<https://www.ohchr.org/FR/Issues/Education/SREducation/Pages/SREducationIndex.aspx>

